

AR Prefecture

063-216303537-20231213-2013_12_44-DE
Reçu le 15/12/2023

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -trois, le 13 décembre à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 07 décembre 2023 Date d'affichage : 07 décembre 2023

Présents : BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, , THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absents excusés : BLANC-PAGET Paule, ROMEAS Daniel (pouvoir à CARLE Pascal)
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

**Délibération 44 – 2023
Subventions budgets annexes**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux versements sur les budgets annexes, CCAS et EAU/ASSAINISSEMENT, prévus au budget principal :

- Budget CCAS : versement de 8 000.00 euros suite à la prise en charge de frais d'obsèques et des repas de la cantine scolaire à tarifs réduits
- Budget EAU / ASSAINISSEMENT : versement de 80 000.00 euros suite à d'importants travaux en investissement

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à procéder aux deux versements.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 14 décembre 2023
et publication ou notification du 14 décembre 2023

